

Procès-verbal de la 32^e assemblée générale de l'ACIDE

Le 3 mai 2016 à l'auditoire CM 3 de l'EPFL

Président de la séance : Ludger Weber
Procès-verbal : Mme Zerrin Celebi Ghavami

Ludger Weber ouvre la séance, souhaite la bienvenue à l'assemblée et rappelle l'ordre du jour :

- 1 *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2015*
- 2 *Rapport du comité de l'ACIDE et Planification 2016*
 - 2.1 *Rapport d'activité du comité*
 - 2.2 *Planification 2016*
- 3 *Rapport de l'ACIDE-ComDOC*
- 4 *Rapport d'activité de International Spouses*
- 5 *Rapport d'activité des délégués*
- 6 *Finances*
- 7 *Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget*
- 8 *Elections*
- 9 *Divers et propositions individuelles*

L'ordre du jour est accepté sans modification.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2015

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur, Zerrin Celebi Ghavami. La lecture n'est pas demandée.

2 Rapport du comité de l'ACIDE et Planification 2016

2.1 Rapport d'activité du comité

Ludger Weber présente le rapport d'activité du comité de l'ACIDE à l'assemblée. En 2015, le comité s'est réuni 9 fois et a traité des points suivants :

- Consultations

L'ACIDE a été consultée sur les trois sujets suivants :

- Consultation élargie sur la Révision partielle de la Loi sur les EPF
- Révision de la Directive concernant la promotion de la qualité et la mise en valeur de l'enseignement à l'EPFL
- Consultation interne parking / Internal consultation parking

L'ACIDE s'est exprimée uniquement sur la révision partielle de la loi sur les EPF. L'ACIDE s'est opposée à l'augmentation des taxes d'étude pour les étudiants étrangers. En effet, un tel préjudice envers des ressortissants de l'UE entre autre, rendrait les négociations avec l'UE concernant l'accès à Horizon2020 pour la Suisse, plus difficile. Ceci touche directement les doctorants et post-docs à l'EPFL puisque les projets européens et les fonds des *Starting Grants* pour les professeurs à l'EPFL constituent une source importante de financement.

Les membres du comité ont participé à titre individuel à la consultation lancée par l'assemblée d'école concernant la succession de Prof. P. Aebischer comme président de l'EPFL.

- Contact avec la direction

Le comité de l'ACIDE a envoyé deux demandes de rencontre au Vice-président pour les Affaires Académiques, pour discuter des problèmes liés à la fermeture de laboratoires à la suite du départ à la retraite de professeurs. Notre président a rencontré Philippe Gillet (VPAA) ainsi que les vice-provosts pour la recherche et la formation, Profs A. Mortensen et P. Vandergheynst, au mois de janvier 2015 pour discuter de ce sujet et du nouveau CI.

La direction a l'intention de créer un corps intermédiaire composé de doctorants, post-docs et post-docs senior avec l'idée de prolonger la durée maximale de l'engagement d'un post-doc à 9 ans. Au plus tard à 40 ans, un post-doc devra avoir quitté l'EPFL ou s'être recyclé comme enseignant voire responsable ou collaborateur permanent de plateforme. Une table ronde à laquelle étaient conviés le VPAA et les vice-provosts de la formation et de la recherche a été organisée à ce sujet par l'ACC et l'ACIDE au printemps 2015. C'était l'occasion d'un échange entre personnes concernées et preneurs de décision. Par la suite, deux groupes de travail ont été créés ; l'un pour établir une marche à suivre lors des fermetures de laboratoire, l'autre pour développer plus concrètement la nouvelle vision du corps intermédiaire. Le premier groupe a abouti avec l'établissement d'un calendrier précis décrivant les démarches à entreprendre – jusqu'à six ans avant la fermeture du laboratoire. Un point important concerne notamment l'information donnée aux collaborateurs au sujet de leurs perspectives professionnelles. Cependant, ce calendrier n'a pas encore été formalisé dans un texte légal accessible à tous. L'autre groupe de travail ne s'est jamais réuni. Dans un échange récent avec la direction il a été confirmé que ce chantier sera rouvert une fois l'équipe du nouveau président est en place.

Notre secrétaire générale, Mme Zerrin Celebi Ghavami, a rencontré le délégué des ressources humaines, M. Bugnion, pour aborder le problème des permis L que le canton accorde de plus en plus aux post-docs. A la suite de cette rencontre, le comité de l'ACIDE s'est penché sur la question de l'accueil des scientifiques et en particulier, des besoins des chercheurs au bénéfice d'un permis L.

Enfin, notre secrétaire générale a assisté à une réunion informative avec le vice-président de la VPRI M. Schneider et le chef de personnel, M. Bugnion, sur le sujet brûlant de l'annonce de baisse de salaires des employés hors-NSS. Selon M. Schneider, c'est à cause des coupures budgétaires prévues l'année prochaine, qu'il a été décidé de diminuer de 50% l'incrément des salaires en 2016 pour les nouveaux doctorants et les post-docs.

- Titres académiques

En 2015, trois titres de collaborateur scientifique senior, douze titres de MER et cinq de professeur titulaire ont été attribués au sein de l'Ecole. L'attribution des titres académiques, durant les 9 dernières années dans les différentes Facultés, est résumée dans les

tableaux 1, 2 et 3 sur le site de l'ACIDE > [Titres académiques](#). Les nominations restent dans la moyenne des années précédentes.

- Conseils juridiques

Durant l'année 2015, l'ACIDE a continué sa collaboration avec l'ACIlex, l'Association du Corps Intermédiaire de la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne, dans le cadre du service de conseils juridiques offerts aux membres de l'ACIDE. Cinq demandes ont été adressées à l'ACIlex. Tous les membres ont exprimé leur satisfaction pour les conseils obtenus et le service fourni.

- Conseils aux membres et dossiers importants

Durant l'année 2015, la secrétaire générale, et dans une moindre mesure, le comité, ont répondu aux nombreuses demandes de renseignement des membres du CI. Lorsqu'il s'agissait d'un problème professionnel, elle a toujours offert une écoute active, répondu aux questions et a aidé les personnes concernées à trouver de l'aide en faisant appel aux structures de notre institution. Elle a aussi répondu à des questions non professionnelles.

Cette année, beaucoup de membres ont demandé conseil sur les conséquences de l'octroi du Permis L. Le permis L, qui est un permis pour étudier est très limitatif pour le quotidien des chercheurs. Il ne permet pas par exemple de déposer une garantie de loyer ni de contracter une assurance maladie ou un abonnement pour le téléphone. Il limite aussi les possibilités des conjoints d'obtenir un permis de travail.

Un autre sujet chaud a été le grand désarroi des membres concernés par la fermeture de leur laboratoire à la suite du départ en retraite de leur professeur. Certains membres, pourtant au bénéfice d'un CDI, se sont vu proposer un contrat uniquement pour l'enseignement, une activité à 50%. S'ils souhaitent garder une activité à 100%, ils doivent alors s'autofinancer ; c'est-à-dire trouver le financement pour une activité de recherche et un laboratoire d'accord de les accueillir.

- Assurances Maladie, RC et Ménage

A la suite du changement de loi sur les assurances maladie (voir le rapport d'activité 2014 de l'ACIDE), l'ACIDE avait revu son offre d'assurance maladie. En 2015, environ 800 personnes ont demandé conseil soit par email soit directement au bureau de l'ACIDE ; plus de 600 personnes ont profité de l'offre d'ASSURA. Malheureusement, ASSURA a augmenté les primes LAMaL en 2016 (+19%). Dès lors, beaucoup de membres trouvant cette augmentation exagérée ont décidé de changer de l'assurance maladie.

En 2015, une assurance RC-Ménage avec des conditions et des primes attractives (4 mois gratuit la première année + 15% de remise spéciale ACIDE-EPFL sur la totalité de prime) a été négociée par l'ACIDE avec Generali Assurance.

A plusieurs occasions, les membres ont exprimé leurs remerciements pour les conseils obtenus et le service fourni.

- Contact avec des associations externes à l'EPFL

L'ACIDE maintient le contact avec d'autres associations :

- ACTIONUNI – Association des Chercheurs des Universités et Hautes Ecoles Suisses

La représentation de l'ACIDE auprès d'ACTIONUNI pour 2015 a été assurée par Clemens Nyffeler puis par Joël Teuscher après le départ de Clemens.

En 2015, le comité de l'ACIDE a accepté de payer 457 CHF de cotisation au lieu de 200 CHF, selon le nouveau barème d'ActionUni. Le comité a également contribué à la rédaction d'une prise de position concernant le futur des collaborateurs scientifiques

non-professoraux dans les Universités suisses. En effet, ce statut est aussi menacé dans les universités de Suisse. Il semble que l'on s'oriente de plus en plus vers un système américain, avec des professeurs de tout niveau d'un côté et les doctorants et post-doc de l'autre. L'ACIDE est convaincue qu'il faut un certain nombre de chercheurs seniors avec contrat de durée indéterminée, qui sont aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires ; pour garder d'une part le savoir-faire dans les laboratoires et d'autre part, pour assurer une quantité non-négligeable de l'enseignement.

- AVETH – Association du CI de l'ETHZ

Deux rencontres ont eu lieu en 2015 avec l'AVETH. Une délégation des deux associations s'est retrouvée à l'EPFL au mois de janvier et à l'EPFZ au mois de juin pour échanger sur leur manière de fonctionner et partager leurs idées.

Les deux associations ont discuté étroitement de leurs problèmes communs: contrats de durée déterminée qui rendent l'obtention d'un bail à loyer difficile; disparité de salaire selon la quantité de l'enseignement fourni et selon les domaines (compétitivité avec le marché du travail); structure et financement des deux associations (l'AVETH comme organisation faitière par rapport aux associations d'assistants des diverses branches avec un financement automatique par les assistants vs. l'ACIDE qui essaie de représenter tous les doctorants par une association).

- Journée d'accueil Post-doc

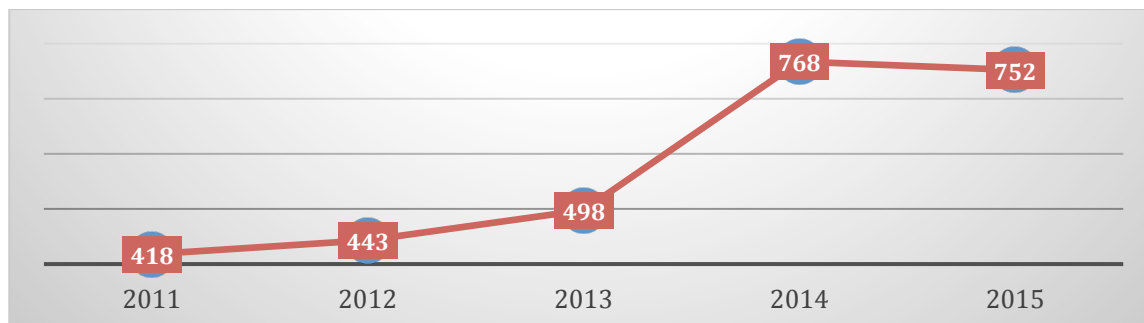
En septembre 2015, en collaboration avec l'association des post-docs de SV, l'ACIDE a organisé son premier *Welcome day* pour les post-docs. L'initiative a été grandement appréciée par les participants et la manifestation sera reconduite en 2016.

- Image de l'ACIDE et recrutements et évolution des membres de l'ACIDE

Les activités sociales sont des moments importants pour le recrutement des membres. A chaque occasion, que ce soit lors d'activités, des week-ends de ski ou des cours de français, l'ACIDE recrute des nouveaux membres. La secrétaire générale a présenté l'ACIDE lors des cinq séances d'accueil, organisées par les RH en 2015 à l'attention des nouveaux employés.

Pendant l'exercice écoulé, 272 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Au 31 décembre 2015, l'association comptait 752 membres inscrits. Un certain nombre de démissions sont liées à l'augmentation des primes ASSURA – les doctorants mécontents de l'augmentation de primes ont cherché une nouvelle assurance et ont donc démissionné de l'ACIDE – et nous avons déjà perdu des membres Seniors, conséquence de la fermeture des labos.

- Evolution des membres



2.2 Planification 2016

Les planifications pour l'année 2016 sont présentées à l'assemblée :

- Contact régulier avec la Direction de l'EPFL

L'ACIDE continue de transmettre les soucis du CI à la direction ainsi que les problèmes financiers de l'ACIDE.

- Welcome Center

A la suite de sa rencontre avec le délégué des ressources humaines, M. Bugnion, le comité de l'ACIDE s'est penché sur la question de l'accueil des scientifiques et en particulier, des besoins des chercheurs au bénéfice d'un permis L.

L'idée de l'ACIDE est donc de créer un centre d'accueil - "Welcome Center" - pour les scientifiques de l'EPFL. Ce *Welcome Center* aura pour mission de les aider dans leurs démarches lors de leur établissement en Suisse et tout au long de leur séjour. Le comité de l'ACIDE a envoyé une lettre à la DHR à ce sujet mais sans réponse à ce jour.

- Bal des doctorants

L'Edition 2015 a eu un vrai succès. ACIDE souhaite renouveler l'expérience en 2016.

- Contact avec l'AVETH

L'association sœur de Zürich espère mener des actions communes.

- Journée d'accueil Post-docs

ACIDE souhaite organiser deux journées au mois d'avril et au mois d'octobre en 2016.

- Départ de deux membres du comité

Après 4 ans d'activité, Emile Nault et Geroge Popescu quittent le comité, leur thèse se terminant bientôt. Ludger Weber les remercie chaleureusement et sincèrement pour leur engagement et tout le travail effectué tout au long de ces années.

Ludger profite de cette occasion pour lancer un appel à de nouveaux membres, dynamiques et motivés pour continuer l'action de l'ACIDE.

3 **Rapport de l'ACIDE-ComDOC**

- Délégation des doctorants auprès de l'EDOC

Deux doctorants ont répondu à l'appel lancé en 2014 pour assurer la représentation des doctorants à la commission de l'Ecole doctorale (CDoct) et ont rejoint les délégués élus. Ainsi cinq doctorants ont assuré cette délégation durant l'exercice 2015.

Durant les réunions de la commission, nombreux ont été les sujets abordés cette année, souvent focalisés sur les heures d'assistantat à l'enseignement chez les doctorants, les cours disponibles et mis en place comme programmes d'été, et le déroulement de l'examen de thèse. Voici un résumé non exhaustif de points discutés :

- Jury de thèses

Il a été demandé d'étendre la liste des potentiels présidents de jury de thèse. Les présidents de jury de thèse seront maintenant proposés par les programmes doctoraux et approuvés par l'EDOC. De plus, certaines règles ont été redéfinies, notamment sur le fait qu'il ne doit pas y avoir de « relations proches » entre le candidat et les membres du jury (par exemple, ancien collègue de laboratoire) ni entre les membres du jury (par exemple, un expert ne doit pas être le conjoint/la conjointe du directeur de thèse) afin d'éviter les conflits d'intérêt.

- Format de la thèse

Le format des thèses est différent selon le domaine de recherche. Il est possible de soumettre une thèse d'articles, mais qui doit contenir une recherche globale (trois articles indépendants sur des sujets sans lien ne devraient pas être considérés comme une thèse). Dans le cas où les articles sont ou seront publiés, il a été demandé à avoir une page qui indique la liste et la contribution exhaustive des auteurs, afin que les experts puissent vérifier la contribution du candidat. La thèse doit en tout cas comporter une introduction, une revue de la littérature et une conclusion, en plus des articles.

- *Acceptation des étudiants en thèse*

Les étudiants acceptés en thèse à l'EPFL doivent avoir l'équivalent d'un master EPFL, et ne doivent pas avoir échoué en thèse dans un autre établissement sur un sujet trop similaire. Dans tous les cas, les étudiants qui ne seraient pas dans cette situation peuvent toujours être acceptés après exam de leur dossier et sous la responsabilité du directeur du programme. Une collaboration EPFL-HES se met en place pour la délivrance de PhD EPFL-HES.

- *Assistanat à l'enseignement*

L'assistanat à l'enseignement est toujours un problème dans la mesure où il n'y a pas d'égalité entre les assistants, certains faisant plus de 1000 heures d'assistanat et d'autre aucune. Nous discutons beaucoup des propositions d'amélioration mais pour le moment, rien ne peut se mettre en place concrètement. Un système de comptabilisation des heures, en cours d'implémentation, permettra de se rendre compte de la situation réelle dans l'école et des besoins. Le règlement a été mis à jour pour indiquer que la charge d'enseignement doit constituer environ 20 % du temps d'un doctorant. Nous demandons aussi un certificat d'enseignement ou une mention sur le diplôme afin de valoriser ces heures d'enseignement, sachant que les autres universités n'en requièrent pas autant.

- *Salaire des doctorants externes*

Il a été décidé que le salaire des doctorants en échange est défini dans les limites de la loi en Suisse, par le Professeur du laboratoire, et n'est pas nécessairement le même salaire qu'un doctorant recevant un diplôme de l'EPFL. L'ACIDE a envoyé une lettre de protestation au vice-provost de la recherche pour contester cette décision.

- *Summer school*

La première mobilisation pour l'organisation de cours d'été EPFL/ETHZ par et pour les doctorants ayant été un succès, les financements ont été reconduits jusqu'en 2018.

- *Offre de cours pour les doctorants*

Selon un sondage dans l'Ecole, les doctorants sont satisfaits de la qualité des cours donnés aux doctorats, mais pas de l'offre de cours. Il serait préférable d'avoir plus de cours en bloc pour les étudiants dans les antennes EPFL par exemple. Les *Summer schools* sont un bon moyen de suivre des cours qui correspondent aux attentes des doctorants notamment parce qu'ils sont organisés par les doctorants eux-mêmes. Il a aussi été décidé que les cours de Master seront crédités (c'était déjà le cas avant) et aussi des cours de soft skills (comment écrire un article, faire une présentation, faire un business plan, etc. ; ce n'était pas le cas avant). Concernant la répartition des crédits, il a aussi été décidé que 4 crédits au cours de la thèse (mais pas ceux avant l'examen de candidature) devaient être laissés au libre choix du doctorant sans avoir besoin de l'approbation du directeur de thèse. Cette dernière décision sera applicable lors d'une prochaine revue des règlements des programmes doctoraux.

- *Coûts des cours*

En parallèle, a été discuté le financement des cours, en raison des possibles coupes budgétaires prévues pour les années à venir. Le programme CUSO par exemple coûte très cher et ne rencontre pas un vif succès ; ce qui revient à financer des cours à environ 1000 CHF par crédit par étudiant ; ce qui est excessif. Certains programmes doctoraux organisent également des cours plutôt chers et peu fréquentés. Il a été demandé aux programmes doctoraux de limiter les dépenses à 250 CHF par crédit par étudiant.

D'autres sujets et discussions ont également eu lieu et sont toujours en cours et en recherche de solutions. Cette année, de nombreuses règles ont été clarifiées et rééditées dans le règlement après discussion dans la commission. Les détails sont disponibles auprès de la responsable de la Cdoct.

- Participation au «Welcome day» de l'EDOC

En 2015, l'EDOC a organisé deux journées d'accueil à l'attention des nouveaux doctorants. George Popescu a présenté l'ACIDE lors de ces journées comme représentant des doctorants membres de l'ACIDE ComDoc.

- Activités sociales organisées pour l'ensemble du CI

Week-ends de ski et snowboard : en 2015, un week-end de ski a été proposé à l'ensemble du CI, organisé complètement par l'ACIDE-ComDoc (à Saas-Fee). Ce fut un événement à grand succès avec une bonne participation de l'ensemble du CI.

Visite du CERN : trois visites du CERN en février, en juin et en novembre ont eu lieu en 2015. Plus que 140 scientifiques de l'EPFL ont ainsi pu visiter les installations spectaculaires du LHC à Genève.

Vivapoly : comme chaque année, l'ACIDE a été présente à la fête de Vivapoly en 2015 en tant que sponsor pour participer à l'animation du Campus.

PhD Movie 1&2 : l'ACIDE a projeté les 2 films PhD Movies, dérivés des PhDcomics, une série de cartoons sur le doctorat. Le premier film, PhD Movie 1, avait été projeté il y a 4 ans. La deuxième partie, PhD Movie 2 a été présentée aux membres du CI. L'ACIDE a organisé deux projections, au mois de septembre et au mois d'octobre à l'EPFL. La participation était moins importante qu'il y a quatre ans.

Bal des doctorants : l'ACIDE a organisé le bal des doctorants, au mois d'octobre 2015, surtout grâce au soutien de l'Ecole doctorale. Comme l'année dernière, notre sponsor Turkish Airlines a offert des billets des vols Genève-Istanbul.

4 Rapport d'activité de *International Spouses*, présenté par Amy Miller

International Spouses @ EPFL is a group for and by the international spouses and partners of PhD students and scientific staff at EPFL. The group's mission is to help newcomers, exchange international experiences within their members, introduce them to the region of Lausanne and, last but not least, to offer a social network. On December 31, 2015 the group had 181 members registered.

4.1 Global activities

- IS Blog: Created in November 2014, which is used to provide members with the monthly newsletter and other important news.
- Spouse Guide: IS Board is working on a new Spouse Guide dedicated to information regarding Health (how to get insurance, resources and general information).

Oksana Parylo and Marina Reynolds joined IS administration in June 2015. Oksana creates monthly events and Marina Reynolds took over as ACIDE Board liaison and writing/publishing the monthly newsletter.

4.2 Weekly activities

- Coffee & Chat: Every Friday afternoon; organised by Marina Reynolds
- Coffee & Knitting: Every Tuesday afternoon; organized by Katie Vickers

4.3 Monthly activities

- January 25th 2015: Bowling in Flon
- April 11th 2015: Cully Jazz Festival
- May 24nd 2015: Caves Ouvertes Vaudoise (Vaud Wine Cellars Open Day)
- June 27th 2015: Medieval Festival, La Sarraz
- July 11th 2015: Going away picnic for Sarah Reiser
- July 30th 2015: Going away picnic for Erin Rossini
- September 19th 2015: Paillote Festival, Morges
- October 3th 2015: 24th Annual Swiss Classic British Car Meeting, Morges
- November 7th 2015: Caves Ouvertes, La Côte Region
- November 22th 2015: Thanksgiving meal, at an IS member's house on Sunday
- December 6th 2015: Morges Christmas Market

December 13th 2015: Annual International Spouses Holiday Party at Java Café, Lausanne.

4.4 ACIDE offers for IS

- French conversation classes for international spouses: Three courses of two sessions per week for 12 weeks took place for the cost of 260 CHF per person.
 - A1 level + A2/B1 level: from January to April 2015, 37 students
 - A1 level + A2/B1 level: from April to July 2015, 36 students
 - A1 level + A2/B1 level: from September to December 2015, 56 students
- IDCN membership: various job networking events
- Renewed access for spouses at the sport center for 200 CHF annually for only weekend access
- RC/Household insurance discount (4 months of year free plus 15% off total for ACIDE-IS members)

5 Rapport d'activité des délégués

- Rapport des délégués du CI à la commission disciplinaire (L. Weber et J.-M. Fürbringer)

La commission disciplinaire se réunit à la demande du Président lorsqu'il estime que la gravité des faits nécessite une sanction allant au-delà de celles qu'il peut prononcer. Deux cas ont été traités en 2015.

- Rapport d'activités des délégués du CI à la commission d'éthique (A. Magrez et A. Gelb)

La commission d'éthique ne s'est pas réunie en 2015. En effet, la direction a décidé de laisser cette commission en veille quelque temps. Le nouveau directeur du Research Office et le nouveau vice-provost pour la recherche, décideront comment transformer cette commission afin qu'elle serve les nouveaux besoins de la recherche.

- Rapport du délégué du CI à la commission sociale (O. Lévêque)

La commission sociale se réunit deux fois l'an pour décider de l'attribution des bourses aux étudiants de l'EPFL, basée sur leur situation sociale. En 2015, nous avons eu l'occasion de rencontrer cette année le responsable des bourses attribuées par le canton de Vaud, qui a expliqué les nouvelles dispositions prises dans ce domaine. Il a mentionné en passant le problème de la possible élévation des taxes d'études de l'EPFL, qui ne sera pas prise en compte dans le calcul des bourses cantonales, qui restent fixées quant à elles sur les tarifs de l'UNIL.

- Rapport du délégué du CI au bureau de la Conférence des Directeurs de sections (CDS) et à la CDS (L. Weber et P. Briquez)

Le vice-provost pour l'éducation, Prof. P. Vandergheynst, a changé sans préavis et sans consulter les membres, le règlement de la CDS en argumentant que diminuer le nombre des participants permettrait d'augmenter l'efficacité des séances. Les représentants du corps intermédiaire nommés par l'ACIDE, notamment des membres de base de la CDS selon l'ancien règlement, sont passés à la trappe dans ce remaniement. Une intervention écrite par Ludger et Zerrin a permis au représentant du CI de réintégrer le bureau de la CDS pour au moins rester au courant des décisions qui s'y trament à la CDS et pouvoir demander à être invité au cas par cas à la séance de la CDS même. Ce mode de fonctionnement convient pour l'instant, sachant que la plupart des questions traitées à la CDS sont en lien avec le développement de l'enseignement à l'EPFL et ne touche l'ACIDE que par leurs répercussions sur les assistants doctorants.

- Rapport de la déléguée des doctorants à la commission de restauration (E. Nault)

Après avoir évincés de la commission de restauration en 2014, nous avons été convoqués à une séance en 2015. Arnaud Gelb a remplacé notre représentante élue Emilie Nault qui était en surcharge, approchant de la fin de sa thèse.

6 Finances

Les comptes ont été présentés aux réviseurs. Les rapporteurs demandent que les organisateurs d'évènements soient plus scrupuleux quant à la présentation des décomptes de frais liés leur événement.

Les réviseurs recommandent d'accepter les comptes.

- Bilan 2015

Le bilan des comptes de l'association présente une perte. La contribution de l'EPFL représente la moitié des rentrées d'argent de l'ACIDE. Réunies, les activités sociales et le sponsoring représentent le 50% des revenus.

La totalité des heures supplémentaires de la secrétaire générale n'a pas été payée en 2015 ; une partie reste une charge pour l'année 2016. L'année se termine avec une perte d'environ 5964.46 Fr. Globalement, les comptes sont équilibrés.

- En conclusion

L'année 2015 a vu une augmentation significative des tâches et des heures de présence de la secrétaire générale. L'ACIDE déplore que la participation de l'Ecole soit toujours la même depuis une dizaine d'année alors que le nombre de doctorants a quasiment doublé.

- Budget 2016

Le budget est optimisé afin de nous aider à maintenir les dépenses globalement sous contrôle.

7 Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget

Suivant le rapport des vérificateurs de compte, l'assemblée approuve les comptes de l'association et donne décharge au comité et à sa trésorière.

Le bilan 2015 et le budget 2016 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

8 Elections

- Election du comité

Le nouveau comité est constitué de :

- Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale
- Philippe Clausen
- Emmanuel Clédat
- Arnaud Gelb
- Julien Ribon
- Joël Teuscher
- Ludger Weber

Tous les membres du comité sont élus ou réélus à l'unanimité.

- Election de la commission des doctorants

ACIDE-ComDoc est constituée de :

- Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale de l'ACIDE
- Leili Batooli
- Manuel Bianco
- Philipp Clausen
- Emmanuel Clédat
- Arnaud Gelb
- Baran Gözcü
- Seniz Küçük
- Giuseppe Peronato
- Julien Ribon
- Bogdan Stoica

Tous les membres de la commission sont élus à l'unanimité par acclamation.

- Election des délégués de l'ACIDE dans les commissions de l'Ecole

Les délégués suivants sont désignés par l'assemblée :

- Sociale et Bourses : Olivier Lévêque
- Disciplinaire : Jean-Marie Fürbringer et Ludger Weber.
Arnaud Magrez : suppléant
- CDS : Ludger Weber
Arnaud Magrez : suppléant
- Ethique : Arnaud Gelb et Arnaud Magrez
- Cdoct-EDOC : Manuel Bianco, Philipp Clausen, Arnaud Gelb,
Giuseppe Peronato, Julien Ribon, Bogdan Stoica
- Restauration : Leili Batooli et Arnaud Gelb
- Sport : Arnaud Gelb

Tous les délégués sont élus à l'unanimité.

- Election des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2016

Özlem Ipek et Bogdan Stoica sont élus à l'unanimité.

- Représentant de l'ACIDE à ACTIONUNI

Joël Teuscher est élu à l'unanimité.

- Représentants du CI à l'Assemblée d'Ecole (AE) et aux conseils de faculté (CF)
 - ☑ Pour l'AE (mandat 2014-2016) :
 - Jérôme Chenal
 - Arnaud Gelb
 - Marc-Antoine Messer
 - Joël Teuscher
 - ☑ Pour ENAC :
 - Fred Hatt
 - Stéphane Joost
 - Marc-Antoine Messer
 - Emmanuel Ravalet
 - ☑ Pour IC :
 - Jonas Fietz
 - Giel Op 't Veld
 - Bogdan Stoica
 - ☑ Pour CDM :
 - Mary Bürer
 - Nettra Pan
 - Christopher Trevisan
 - ☑ Pour SB :
 - Marco Cantoni
 - Christophe Galland
 - Arnaud Magrez
 - Joël Teuscher
 - ☑ Pour STI :
 - Philippe Flückiger
 - Matteo Galli
 - Hervé Lissek
 - Tuan Huu Nguyen
 - Clemens Nyffeler
 - ☑ Pour SV :
 - Priscilla Briquez
 - Marcasso Cassano
 - Lilia Salimova

9 Divers et propositions individuelles

L'ACIDE peut-elle apporter une aide à ses membres non francophones (ou ne parlant pas une langue nationale) pour les aider à remplir leur déclaration d'impôts ? Surtout la partie concernant les déductions possibles. L'idée est acceptée et sera étudiée par le comité de l'ACIDE.

La parole n'étant pas demandée, Ludger remercie encore Zerrin pour tout le travail accompli et lève la séance à 13 h 20. Le président convie l'assemblée à un apéritif dinatoire.

Lausanne, le 17 juin 2016

Zerrin Celebi Ghavami
Secrétaire générale de l'ACIDE